

DÉCLARATION LIMINAIRE

CTL DU 02/04/2021

Monsieur le Président,

Nous sommes réunis ce 02/04/2021 en CTL, pour aborder différents sujets dont l'organisation de la campagne IR

Tout d'abord, une fois n'est pas coutume, nous saluons certaines décisions et éléments d'organisation positifs dont la Direction a fait preuve (ex : 2 vigiles recrutés, présentation en visio de l'organisation de la campagne IR...) et surtout le soutien qui sera apporté par des collègues extérieurs aux SIP lors de cette période. Ceci dit, nous devons porter les nombreuses inquiétudes des collègues en cette période anxiogène en de nombreux points et ces derniers regrettent fortement que quelques uns d'entre eux n'aient pas été associés en amont de cette préparation à l'organisation de cette campagne...

Le 15/03/2021, a eu lieu une visio-conférence DGFIP.

La CGT a fait remarquer que la note de campagne n'avait pas été transmise aux OS, ce qui aurait permis à ces dernières de mieux préparer la réunion. Par ailleurs, aucun bilan de la campagne 2020 n'a été communiqué malgré plusieurs demandes. Cela oblige les OS nationales à croire sur parole, face aux constats présentés relatifs à l'accueil physique. En d'autre terme, il est impossible aux OS nationales de corroborer les baisses d'accueils physiques dans les services

La CGT a réitéré ce jour-là son inquiétude face aux manques de moyens, parce que contrairement à ce qu'affirme la DG, la campagne 2021 n'est pas plus sereine que celle de 2020 ! Il n'y a pas de plan de continuité d'activité et le fond de solidarité (FDS) mobilise une grande partie des services.

En résumé, il faut tout faire ET en plus, assurer le fonds de solidarité !

Sur des points plus particuliers, les OS ont peu d'informations ou celles données ne sont pas rassurantes :

- Aucune donnée sur les agents prélevés dans les services de la DGFIP pour alimenter France Service et comment seront gérées les questions complexes envoyées dans les SIP ;

- Comment combiner les accueils physiques avec un maximum d'agents en télétravail (doit-on s'attendre à une baisse du télétravail?) surtout lorsque l'on se rappelle les flux que les accueils des CFP peuvent connaître habituellement .

- Les problèmes informatiques récurrents ces derniers temps pénalisent les collègues et ne sont pas résolus ;

- En cas de confinement, un plan B est-il prévu ?

Nationalement, la DG est à des années lumière de ce que vivent les agents localement.

Et localement, par les Directeurs locaux qui ne font que répéter ce qu'on leur dit plus haut, il est martelé, que cette année, il n'y aura que très peu de changements législatifs fiscaux pour cette campagne 2021. Comment afficher un tel optimisme, au vu de la liste à la Prévert des dizaines de nouveautés que ce soit fiscalement, informatiquement, dans les imprimés déclaratifs ou encore les organisations contraintes du fait d'une période sanitaire dramatique, après une année 2020 sans réception physique possible pendant plus de 2 mois... !!!

Ci-dessous, voici la liste non exhaustive :

- Les spécificités liées à la crise covid : frais engagés pour l'exercice de l'activité sous forme de télétravail, heures supplémentaires exonérées, crédit d'impôt bailleur.

- La case 2 OP pré-cochée

- Le montant des heures supplémentaires exonérées sera prérempli dans certains cas seulement (la 2047 devra être renseignée de ces éléments pour les revenus perçus de l'étranger avec report sur 2042)

- Pour le CITE (Crédit d'impôt pour la Transition Energétique), il y aura cette année un nombre incalculable de questions à poser aux contribuables pour pouvoir les renseigner correctement (selon l'année de début des travaux : 2018, 2019 , 2020, si changement de situation de famille..., certaines ne pourront être traitées finalement que par voie contentieuse)

- Concernant les imprimés (comme chaque année me direz vous), ils subiront une refonte sur de nombreux points (comment renseigner au cours de l'année, si nous n'avons aucune garantie sur la continuité des imprimés)

- Arrivée d'un nouvel outil de saisie des déclarations de revenu via l'application GESTPART.

- La numérisation des 2042 : les déclarations une fois saisies seront ensilées différemment selon divers critères.
- La fusion des déclarations fiscales et sociales des indépendants (mais pas pour tout le monde...)
- Changement déclaratif pour les apprentis / stagiaires ou étudiants.
- ... Nous pourrions continuer la liste, mais la journée de CTL ne suffirait pas...

Concernant l'organisation de l'accueil physique, nous vous avons fait remonter, Monsieur le Directeur de la DRFIP21, les nombreuses inquiétudes des collègues qui devront assurer cet accueil, du 26/04 au 01/06.

L'ensemble des collègues de la DRFIP devront assumer une campagne dans des conditions inédites et terriblement anxiogènes.

Pour le seul site de la Boudronnée, certes le plus imposant du département, les violences verbales, plus ou moins graves sont déjà le quotidien des agents du service accueil (jamais nous n'avions connu autant d'agressions ; pour preuve, les très nombreuses fiches de signalement depuis quelques semaines).

Nombre d'agents ont peur, Monsieur le Directeur de la DRFIP21. Lors du dernier CHSCT, nous vous disions que la DG, et donc la DRFIP21 prend le pari d'une « faible affluence pour cette campagne 2021. Pour la CGT Finances Publiques 21, il est dangereux, voire inconscient d'envoyer au charbon des collègues (quand bien même seraient-ils responsables ou adjoints du SIP) en les positionnant sur le parking, avec une tablette à la main, au contact des contribuables.... Ici aussi, parions sur une météo des plus clémentes... Nous vous invitons à venir faire le « voltigeur » devant le CFP pendant une journée et vous réaliserez alors combien cette idée n'est pas raisonnable. Vous êtes responsable de la santé et de la sécurité des agents. De cette manière, vous exposerez les collègues à un (des) danger(s) certain(s).

Si nous estimons que la santé et/ou la sécurité des agents n'est pas assurée, nous assumerons notre rôle d'acteurs de prévention, ou tout simplement, nous prendrons nos responsabilités en effectuant un droit de retrait si nécessaire.

Comme chaque année, nous demandons que nous soit fourni un détail des chiffres du contentieux IR (et TH) pour pouvoir se rendre compte d'une année sur l'autre, du nombre et de l'évolution des contentieux qui sont aussi un indicateur de la qualité d'une campagne d'impôt sur le revenu. **Vous engagez vous à les fournir chaque année ?**

Enfin, le discours présidentiel du 31/03/2021 à 20h, ne va t'il pas modifier les modalités de cette campagne d'information, plus particulièrement pour ce qui est de l'accueil physique ? **Que signifient pour vous les termes « le télétravail doit être systématique » employés par le Président de la république? Est-il cohérent**

d'organiser un accueil physique d'ampleur en cette période de « confinement national ? » Pour la CGT Finances Publiques, il y a contradiction entre les mots et les faits ! Ici, coutume n'est pas une fois !!!

Nous ne manquerons pas de vous faire part des remontées des agents lors de ce CTL et nous leur rapporterons vos propos qu'ils attendent sincères et constructifs.

A Dijon, le 02 avril 2021